



# Infirmier

Dès que possible

Contrat à Durée Déterminé 35h/sem

## Description du poste

remplacement IDE sur un temps plein en CDD, suite à un arrêt maladie, ainsi qu'un poste en CDI à 30%. : Vous êtes en charge de : Organiser et coordonner les actes infirmiers, en analysant l'état de santé du bénéficiaire et mettant en place un parcours de soin adapté. Réaliser et évaluer les actes infirmiers (dans son rôle propre ou sur prescription médicale), en effectuant les actes et activités thérapeutiques planifiés, en mettant à jour le dossier du bénéficiaire et en appliquant les procédures d'urgence et de situation d'exception. Contribuer à la démarche qualité et à la gestion des risques en participant à l'élaboration des protocoles et procédures et aux différentes instances et comités d'établissement. Vous travaillez au sein d'une équipe de 4 infirmières. Vous travaillez 1 week-end par mois ainsi que certains jours fériés en alternance avec les autres infirmières, sans horaires de coupe (8h00-17h30 ou 8h30-18h00). Vous percevez une indemnité en cas de travail les dimanches/jours fériés ainsi qu'un 13ème mois. Rémunération entre 2069 et 2764€/ mois selon ancienneté sur le poste en temps plein. Reprise d'ancienneté à 100% Prime Ségur(39€) et prime Laforcade (241€) proratisé au temps de travail. L'établissement, accueillant des personnes adultes handicapées, ouvert 365 jours par an est composé de 3 structures: - Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) Etablissement accueillant 37 résidents, déficients intellectuels et/ou souffrant de troubles psychiques et/ou polyhandicapés.

## Profil recherché

DE Infirmier(e)

## Missions

Il élabore, en équipe et dans le cadre de son rôle propre, un diagnostic infirmier visant à dispenser des soins individualisés, continus et adaptés au bénéficiaire et il établit le plan de soins correspondant ; - Il assure un rôle d'éducation sanitaire ; - Il planifie et organise les soins

infirmiers en assurant la continuité de la prise en charge et il en assure la traçabilité dans le dossier de soins ; - Il réalise les soins infirmiers en appliquant les protocoles en vigueur ; - Il dispense les soins infirmiers sur prescription médicale ou dans le cadre de son rôle propre. Dans ce dernier cas, il les réalise lui-même ou veille à leur mise en œuvre par les aides soignants avec lesquels il travaille en collaboration ; - Il concourt à l'élaboration des protocoles de soins infirmiers ; - Il participe aux réunions de fonctionnement et aux synthèses ; - Il participe à la prise en charge des étudiants en formation.

### **Établissement**

**MAS Saint Amadour**

Saint-Amadour

La Selle-Craonnaise (53800)

Association : Croix Rouge française

### **Horaires**

temps plein

---

### **Lieu de mission**

la selle craonnaise 53800

### **Publics accueillis**

Adultes en situation de handicap